



Plan Local d'Urbanisme

Le **PLU** ou **Plan Local d'Urbanisme**, a fait objet d'une procédure de modification en 2024/2025 qui a été approuvée par délibération du Conseil Municipal le 22 Avril 2025, après enquête publique.

Le dossier complet du nouveau PLU est consultable sur simple demande à la Mairie ou sur le site "géoportail-urbanisme.com" en cliquant sur le lien suivant: <http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/#tile=1&lon=1.0148179135131834&lat=43.179455262187474&zoom=13&mlon=1.023730&mlat=43.179455262187474>

Deux documents de synthèse sont consultables sur cette page. Il s'agit du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

- **Rapport du commissaire enquêteur:** [Télécharger le fichier «Rapport du CE-commune de MAURAN-20241220.pdf» \(495.3 Ko\)](#)
- **Conclusions et avis motivé du commissaire enquêteur:** [Télécharger le fichier «Conclusions et avis motivés-PLU de Mauran-20241220.pdf» \(830.2 Ko\)](#)